

<http://www.snetap-fsu.fr/Enseignement-Agricole-Public-une-urgence-a-agir.html>



Comité de défense et de développement de l'Enseignement
Agricole Public.

Enseignement Agricole Public : une urgence à agir !

- Nos Actions - Comités de défense de l'EAP -

Date de mise en ligne : dimanche 26 août 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le mardi 3 juillet 2018, le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public s'est réuni au Sénat.

Jean-Marie Le Boiteux, Secrétaire Général du SNETAP-[FSU](#), a d'abord tenu à rappeler les conditions de mise en place de ce comité courant 2009, sur fond de suppressions d'emplois dans la Fonction Publique sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, l'Enseignement Agricole Public et ses établissements étant alors en voie « d'assèchement » programmés.

Il a aussi insisté sur le **caractère permanent** de ce comité, qui a, par exemple, fortement contribué aux travaux de la loi d'avenir agricole portée par Stéphane Le Foll, soutenant une orientation assumée en faveur de l'agro-écologie, ou qui a encore récemment tenté de faire entendre ses analyses et propositions concernant la loi sur l'alimentation à l'occasion d'une table ronde organisée sur le stand de la Confédération Paysanne à l'occasion du Salon International de l'Agriculture.

Puis, les membres du comité ont partagé **un constat plus qu'inquiétant pour l'Enseignement Agricole Public, ses établissements, ses personnels comme ses usagers** et en perspective un **recul de la formation** dans les transitions nécessaires de l'agriculture. En effet, le carcan budgétaire est déjà présent et les perspectives pour 2019 sont, d'après les dires du ministre lui-même, plus que compliquées... Par ailleurs, les **établissements publics agricoles sont en passe d'être atteints structurellement**, ce qui constitue une vraie différence par rapport à la période 2009. D'une part **au niveau des lycées** avec la réforme « Blanquer » du bac qui en l'état va immanquablement porter atteinte à leurs capacités de recrutement pour les filières générales comme technologiques, celles-ci risquant fort d'être mises progressivement en extinction à 5 ans. Et d'autre part **au niveau des centres de formation par apprentissage** avec le projet de réforme « Pénicaud » qui vise à libéraliser et à ériger la formation en marché, à rebours du modèle des [CFA](#) publics de l'Enseignement Agricole ce qui ne peut que conduire à la mise en extinction de pans entiers de formation en milieu rural .

Si la question de la tutelle du Ministère de l'Agriculture sur l'EA a été posée, c'est surtout la faiblesse de son exercice en matière éducative au sein des assemblées qui a été évoquée... De même, l'**absence d'orientations affichées politiquement et assumées d'un point de vue budgétaire** pour l'EA a été pointée, à l'image du silence assourdissant de la loi Alimentation sur les enjeux en matière de formation agricole ou encore de recherche publique au service de ce changement de paradigme agricole (du producteur au consommateur) dont tout le monde parle pourtant.

Le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public a tenu à prendre date au regard de l'**urgence et a décidé de réengager sans délai un certain nombre d'actions** à la fois de défense et de promotion de l'[EAP](#) et de ses établissements, parmi lesquelles :

- la publication d'une tribune en ce sens dans la presse nationale ;
- l'engagement au sein des assemblées d'une démarche du type commission parlementaire sur l'Enseignement Agricole ;
- une interpellation ès qualité de la Représentation Nationale dans le cadre des débats en cours sur le Projet de Loi Apprentissage et à venir d'ici l'automne sur le Projet de Loi de Finances 2019 et des interventions nourries en séance des différents groupes parlementaires dont des élu.e.s ont réaffirmé leur participation active au comité ou viennent de le rejoindre dans le cadre de cette nouvelle mandature.

Paris, le 12 juillet 2018

Enseignement Agricole Public : une urgence à agir !

Pour le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public.

Pierre Ouzoullias, Sénateur des Hauts de Seine, groupe
Communiste Républicain Citoyen et Écologiste.

Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère, groupe Communiste Républicain Citoyen et Écologiste.

Loïc Prud'homme, Député de Gironde, groupe France Insoumise.

Guillaume Garot, Député de Mayenne, groupe Nouvelle Gauche.

Jean-Marie Le Boiteux, Secrétaire Général du SNETAP-FSU.

Didier Herbert, Secrétaire National du SNUITAM-FSU.

Thierry Jacob, Secrétaire National de la [CGT](#) Agriculture.

Laurent Pinatel, Porte Parole de la Confédération Paysanne.